

La résurrection des morts dans l'interprétation origénienne de *1 Corinthiens 15*

Publié dans : J. M. Prieur (dir.), *La résurrection chez les Pères* (Cahiers de Biblia Patristica 7), Strasbourg, Université Marc Bloch, 2003, 161-177

© Riemer Roukema

Origène a souvent traité le thème de la résurrection des morts, et son avis à ce sujet a été étudié dans de nombreux articles et livres. Ce sont surtout les études de Henri Crouzel qui méritent d'être mises en relief¹, mais il est loin d'être le seul à avoir prêté attention à cette matière². Dans cette contribution, nous extrairons de l'œuvre d'Origène un commentaire plus ou moins suivi des passages les plus pertinents de *1 Corinthiens 15*, le fameux chapitre paulinien sur ce thème³. [p. 162]

1 Corinthiens 15, 12-23

Quelle était, selon Origène, la portée de l'avis de ceux qui disaient, d'après *1 Co 15, 12*, qu'il n'y avait pas de résurrection des morts ? Comment Origène a-t-il interprété le rapport étroit que Paul établit entre la résurrection du Christ et celle des hommes ?

Dans les fragments des chaînes, il dit qu'il est évident que la résurrection du Christ a eu lieu « avec la chair qu'il avait ». Aux « hétérodoxes » qui « veulent allégoriser la résurrection des hommes », Origène dit que, par conséquent, « ils doivent allégoriser aussi celle du Sauveur »⁴. Cependant, il admet que « chaque hérésie » reconnaît que Christ est ressuscité d'entre les morts. Ensuite, Origène rappelle que Christ est le « premier-né d'entre les morts » (*Col 1, 18*), ce qui implique, d'après lui, que la résurrection des hommes doit ressembler [p. 163] à celle du Christ, laquelle s'est produite avec le corps. Il qualifie d'impudent le propos de

¹ Voir notamment H. Crouzel, « Les critiques adressées par Méthode et ses contemporains à la doctrine origénienne du corps ressuscité », in *Gregorianum* 53, 1972, p. 679-716 ; « Les prophéties de la résurrection selon Origène », in *Forma Futuri*. Mélanges M. Pellegrino, Torino, 1975, p. 980-992 ; « La "première" et la "seconde" résurrection des hommes d'après Origène », in *Didaskalia* 3, 1973, p. 3-19 ; « Le thème platonicien du "véhicule de l'âme" chez Origène », in *Didaskalia* 7, 1977, p. 225-238 ; « Mort et immortalité selon Origène », in *Bulletin de Littérature Ecclésiastique* 79, 1978, p. 19-38, 81-96, 181-196 ; « La doctrine origénienne du corps ressuscité », in *ibidem* 81, 1980, p. 175-200, 241-266 ; « Différences entre les ressuscités selon Origène », in *Jenseitsvorstellungen in Antike und Christentum*. Mélanges A. Stüiber (Jahrbuch für Antike und Christentum Ergänzungsband 9), Münster, 1982, p. 107-116 ; « Quand le Fils transmet le Royaume à Dieu son Père », in *Studia Missionalia* 33, 1984, p. 359-384 ; voir aussi n. 30.

² Voir par exemple F. Altermath, *Du corps psychique au corps spirituel. Interprétation de 1 Cor. 15,35-49 par les auteurs chrétiens des quatre premiers siècles*, Tübingen, 1977 ; D.G. Bostock, « Quality and Corporeity in Origen », in H. Crouzel, A. Quacquarelli (dir.), *Origeniana Secunda*, Roma, 1980, p. 323-337 ; A. Vítors, *Identidad entre el cuerpo muerto y resucitado en Orígenes según el "De Resurrectione" de Metodio de Olimpo*, Jérusalem, 1981 ; G. Dorival, « Origène et la résurrection de la chair », in L. Lies (dir.), *Origeniana Quarta*, Innsbruck-Wien, 1987, p. 291-321 ; L.R. Hennessey, « A Philosophical Issue in Origen's Eschatology: The Three Senses of Incorporeality », in R.J. Daly (dir.), *Origeniana Quinta*, Louvain, 1992, p. 373-380 ; H.S. Schibli, « Origen, Didymus, and the Vehicle of the Soul », in *ibidem*, p. 381-391 ; J.F. Dechow, « Origen and Corporeality: The Case of Methodius' *On the Resurrection* », in *ibidem*, p. 509-518 ; M.J. Edwards, « Origen no Gnostic; or, on the Corporeality of Man », in *Journal of Theological Studies* 43, 1992, p. 23-37 ; A.-C. L. Jacobsen, *Opstandelsens menneske. En undersøgelse af antropologien og eskatologien hos Irenæus og Origenes* (thèse de doctorat), Aarhus, 1998, p. 214-326 ; H.S. Benjamins, « Methodius von Olympus, *Über die Auferstehung*. Gegen Origenes und gegen Porphyrius? », in W.A. Bienert, U. Kühneweg (dir.), *Origeniana Septima*, Louvain, 1999, p. 91-98. Voir aussi n. 17.

³ Cf. R. Roukema, *De uitleg van Paulus' eerste brief aan de Corinthiërs in de tweede en derde eeuw*, Kampen, 1996, p. 221-260.

⁴ *Fragm1Co 81* (éd. C. Jenkins, *Journal of Theological Studies* 10, 1909, p. 29-51); voir les amendements de C.H. Turner, « Notes on the Text of Origen's Commentary on I Corinthians », in *ibidem*, p. 270-276 (p. 274) ; cf. Origène, *Résurrection*, chez Pamphile, *Apologie pour Origène* 130, l. 22-24 (SC 464 ; PG 17, col. 595B).

ceux qui, tout en confessant la résurrection de Christ, affirment qu'il n'y a pas de résurrection des morts, qu'ils le disent ouvertement ou dans leur cœur. A sa manière, Origène reproduit le raisonnement de Paul en disant que la résurrection du Christ, prémices de ceux qui se sont endormis (1 Co 15, 20), et celle des morts, sont indissolubles⁵.

Il est évident que ce commentaire vise les gnostiques. Effectivement, un témoignage de l'allégorisation ou de la spiritualisation de la résurrection se trouve, par exemple, dans l'*Évangile selon Philippe*, où la résurrection spirituelle est située dans la vie terrestre du Christ et de ceux qui ont acquis la gnose⁶.

Comme dans les fragments caténiques, dans son *Entretien avec Héraclide*, Origène se réfère au Christ ressuscité comme « prémices » (1 Co 15, 20.23). Contre le docétisme des hérétiques qui affirment que Christ avait un corps spirituel, il souligne que son corps est devenu cadavre, ce qui est impossible pour un corps spirituel⁷. Il s'ensuit que, pour Origène, le corps humain de Christ est le fondement du salut des hommes ; car, dit-il, « ceux qui déclarent spirituel le corps du Sauveur, rejettent le salut du corps humain »⁸.

Dans son *Commentaire sur l'Évangile selon Matthieu*, cependant, Origène cite l'affirmation corinthienne « qu'il n'y a pas de résurrection des morts » (1 Co 15, 12) dans un autre contexte, en l'occurrence par rapport aux Sadducéens qui, eux aussi, niaient cette croyance (Mt 22, 23). Il précise que les Sadducéens ne rejetaient pas seulement la résurrection de la chair, mais aussi l'immortalité et même la perpétuité de l'âme⁹. Dans une digression, Origène suppose que les Corinthiens qui niaient la résurrection des morts, rejetaient également, comme les ^[p.164]Sadducéens, la perpétuité de l'âme ; car sinon, c'est en vain (selon la lecture origénienne) que Paul leur aurait dit : « Si, dans cette vie, nous avons mis notre espérance en Christ seulement, nous sommes les plus à plaindre de tous les hommes » (1 Co 15, 19)¹⁰. Notre interprétation de cet argument est qu'Origène se demande si ceux qui croient en la perpétuité de l'âme, peuvent mettre leur espérance en Christ, pas seulement pour la vie terrestre, mais aussi pour l'au-delà, tout en niant la résurrection des morts. Sa réponse à cet avis d'inspiration platonicienne est « que celui qui rejette la résurrection des morts confessée dans l'Eglise, même s'il la rejette parce qu'il a été trompé, n'a pas tout à fait mis son espérance en Christ seulement ». Mais après cette confirmation de la foi de l'Eglise, Origène se permet une hypothèse qui commence par une référence à la résurrection de la chair. Il se demande : « Si la résurrection, telle que la foule y croit, n'était pas vraie, celui qui la rejette n'a-t-il pas, dans cette vie, mis son espérance en Christ seulement, (tout en croyant que) l'âme vivante ne récupérera pas ce corps-ci, mais qu'elle sera vêtue de quelque chose d'éthéré et de meilleur ? » Il répond que « nous ne sommes pas les plus à plaindre de tous les hommes si

⁵ *Fragm1Co* 83 ; 84, l. 2-32 ; cf. son *ComTt*, chez Pamphile, *Apologie pour Origène* 33, l. 74-78 (SC 464 ; PG 17, col. 556A).

⁶ *Évangile selon Philippe* 21 ; 23 ; 63 ; 90 ; 95 (éd. et trad. J.É. Ménard, Paris, 1967, voir aussi p. 142-143) ; cf. Tertullien, *La résurrection des morts* 19, 2-6 (CCSL 2). N'oublions pas, d'ailleurs, que la spiritualisation de la résurrection se trouve déjà dans les épîtres deutéro-pauliniennes : Col 2, 12 ; 3, 1 ; Ep 2, 6, et que, par ailleurs, elle est contestée en 2 Ti 2, 18.

⁷ *Héracl* 5, l. 8-23 (SC 67).

⁸ *Héracl* 7, l. 7-9 (SC 67).

⁹ *ComMt XVII*, 29 (GCS 40, p. 665, l. 22 - p. 666, l. 19).

¹⁰ *ComMt XVII*, 29 (GCS 40, p. 666, l. 24 -31). Dans sa citation, Origène lit εἰ ἐν τῇ ζωῇ ταύτῃ ἠλπικότες ἐσμέν ἐν Χριστῷ μόνον..., ce qui correspond avec le texte majoritaire ultérieur. La leçon « alexandrine », adoptée dans la 27^{ième} édition du *Novum Testamentum Graece*, est : εἰ ἐν τῇ ζωῇ ταύτῃ ἐν Χριστῷ ἠλπικότες ἐσμέν μόνον. La plupart des commentateurs modernes veulent rapporter μόνον à « dans cette vie » ; cela serait possible aussi pour la leçon origénienne. On pourrait également appliquer μόνον à toute la proposition. Cf. D.D. Hannah, *The Text of I Corinthians in the Writings of Origen*, Atlanta, 1997, p. 149-150 ; C.K. Barrett, *The First Epistle to the Corinthians*, Londres, 1971², p. 349-350 ; Chr. Senft, *La première épître de Saint Paul aux Corinthiens*, Genève, 1990², p. 195 ; G. D. Fee, *The First Epistle to the Corinthians*, Grand Rapids, 1987, p. 744-745 ; A.C. Thistelton, *The First Epistle to the Corinthians*, Grand Rapids etc., 2000, p. 1221-1222.

nous disons que l'âme vit et existe, mais sans que nous ne l'enveloppons de ce corps-ci et sans que nous ne disions qu'elle récupérera celui-ci »¹¹. De cette argumentation allusive nous [p. 165] pouvons déduire que, selon Origène, celui pour qui la résurrection implique que l'âme sera revêtue d'un corps éthéré a mis son espérance en Christ, ce qui veut dire que ce n'est pas cette conception-là de la résurrection que Paul critique. Comme nous le verrons, cette conception d'une résurrection dans un corps éthéré est celle d'Origène lui-même. Sans doute, Origène se défend ici contre ses adversaires qui l'accusaient de ne pas vraiment croire en la résurrection charnelle des morts.

Dans la suite de cette digression aussi, il essaie de montrer que, en 1 Co 15, Paul se dressait surtout contre ceux qui niaient complètement, comme les Sadducéens, la résurrection des morts, et donc pas contre ceux qui en préconisaient une conception nuancée. Du même chapitre paulinien, il cite les paroles suivantes : « Si les morts ne ressuscitent absolument pas, pourquoi se font-ils baptiser pour eux ? Et nous, pourquoi sommes-nous à toute heure en danger ? Si c'est dans les vues humaines que j'ai combattu contre les bêtes à Éphèse, quel avantage m'en revient-il ? Si les morts ne ressuscitent pas, mangeons et buvons, car demain nous mourrons » (1 Co 15, 29b-30.32). Reprenant l'hypothèse selon laquelle la conception populaire de la résurrection de la chair n'est pas vraie, Origène pose quelques questions rhétoriques : « comment en découlerait-il que c'est en vain que nous sommes en danger, lorsque nous luttons pour le salut de nos âmes ; (...) comment en découlerait-il : *mangeons et buvons, car demain nous mourrons ?* »¹².

Il est manifeste qu'Origène ne polémiquait pas ici contre les hérétiques, mais contre ceux qui n'acceptaient pas son approche de la résurrection des morts, qui était elle-même considérée comme hérétique. Pour s'approcher formellement de la compréhension majoritaire de l'Eglise, il termine cette digression en témoignant que, lui aussi, il croit aux paroles d'Isaïe (40, 5) : « toute chair verra le salut de Dieu », de Job (19, 25-26 LXX) : « éternel est celui qui me délivrera sur la terre, et qui ressuscitera ma peau qui endure toutes ces choses », et de Paul : « il donnera la vie à vos corps mortels, par son Esprit qui habite en vous » (Rm 8, 11)¹³. A sa manière, donc, Origène aussi [p. 166] croyait que la chair ressusciterait, mais, comme nous le verrons, il supposait qu'elle serait transformée et qu'elle perdrait les traits matériels du corps terrestre.

Lisant 1 Co 15, 20, « Christ est ressuscité d'entre les morts, prémices de ceux qui se sont endormis », Origène se demande, selon les chaînes, si Christ est les prémices de tous ou d'une multitude (πολλῶν). Il trouve la solution à ce dilemme en 1 Co 15, 22, où Paul dit : « comme tous meurent en Adam, ainsi *tous* revivront dans le Christ », et donc pas seulement les justes¹⁴. En même temps, Origène tient compte de la réaction inquiète du fidèle qui dit que c'est en vain qu'il souffre tant (à savoir : pour la foi chrétienne), si Christ est les prémices de *tous* ceux qui se sont endormis et que *tous* revivront en lui. A cette objection, Origène répond en citant la suite chez Paul : « mais chacun à son rang » (1 Co 15, 23). Dans sa compréhension, cela veut dire que la manière dont chacun connaîtra la résurrection dépend de son style de vie et de ses mérites¹⁵. Dans son *Commentaire sur Isaïe*, il explique « chacun à son rang »

¹¹ *ComMt XVII*, 29 (GCS 40, p. 666, l. 32 - p. 667, l. 19). Pour l'interprétation des lignes 8-14 comme une question, voir la traduction et la note de H.J. Vogt : *Origenes, Der Kommentar zum Evangelium nach Mattäus II*, Stuttgart, 1990, p. 282, 318.

¹² *ComMt XVII*, 29 (GCS 40, p. 667, l. 20 - p. 668, l. 8).

¹³ *ComMt XVII*, 29 (GCS 40, p. 668, l. 9-19). Pour la référence à És 40,5, cf. Tertullien, *La résurrection des morts* 59,3 (CCSL 2) ; on peut en déduire que ce texte fut cité par les hérétiques dans la discussion au sujet de la résurrection.

¹⁴ *FragmI Co* 84, l. 72-86 ; c'est à juste titre, nous semble-t-il, que Jenkins a ajouté : ἀλλὰ πάντες ζωοποιηθήσονται. Voir aussi *ComJn XX*, 224 (SC 290) ; *ComRm V*, 2, l. 155-158 (AGLB 33 ; PG 14, col. 1025B).

¹⁵ *FragmI Co* 84, l. 86-89 ; *HomNb* 1, 3, 2-3 (SC 415) ; *HomJr* 8, 6 (SC 232) ; *ComJn XXXII*, 27-29 (SC 385) ; cf. Crouzel, « Différences » (n. 1).

en faisant la distinction, fondée sur *Apocalypse* 20, 6, entre la première résurrection des justes et la deuxième résurrection des pécheurs qui seront suppliciés¹⁶. La suite nous apprendra que, pour Origène, même les pécheurs qui subiront la résurrection pour être suppliciés auront toujours une autre chance d'être purifiés, et alors de se soumettre à Christ.

1 Corinthiens 15, 24-28

Dans le passage suivant, Paul décrit qu'après la venue de Christ et la résurrection des morts, Christ soumettra tous ceux qui lui seront soumis, y compris ses ennemis, au Père, après quoi Christ se soumettra lui-même au Père, ce qui fera que Dieu sera tout en tous (1 Co 15, 24-28). [p. 167] Origène a souvent cité ces versets, et ses interprétations ont fait l'objet de plusieurs études détaillées¹⁷. Nous ne donnerons qu'un aperçu synthétique de la compréhension origénienne de ce passage à partir de ces études.

Tandis qu'Irénée et Tertullien ont compris que c'était Dieu qui mettrait tous les ennemis sous les pieds de Christ (1 Co 15, 25)¹⁸, Origène pense que Christ est le sujet de $\theta\eta$ dans ce verset. Sans parler d'une résurrection générale, il dit que la fin ressemblera au commencement et qu'elle surviendra « lorsque chacun sera soumis aux peines méritées par ses péchés ». Dans le présent, Christ règne jusqu'à ce qu'il ait mis tous ses ennemis sous ses pieds¹⁹. Tant que les puissances adverses poussent les hommes à pécher, Christ, l'Agneau de Dieu, enlève leur péché, jusqu'à ce que le péché soit supprimé du monde entier (cf. Jn 1,29)²⁰. Finalement, tous les ennemis seront soumis à Christ, y compris le « dernier ennemi », la mort (1 Co 15, 26). Selon Origène, ce dernier ennemi n'est pas la mort commune, qui survient lorsque l'âme est séparée du corps, mais le diable, qui provoque la mort de l'âme en la séparant de Dieu par le péché²¹. D'une part, Origène dit avec Paul que les puissances hostiles, y compris le dernier ennemi, seront détruites (1 Co 15, 24.26)²². D'autre part, il suppose que ce ne sera pas la substance du dernier ennemi qui périra, puisque sa substance a été faite par Dieu, mais seulement « son propos et sa volonté d'inimitié, qui proviennent non de Dieu mais de lui-même » ; car « rien n'est inguérissable pour son Créateur »²³. Bien [p. 168] qu'Origène puisse dire dans une prédication que lorsqu'un être tel que le dernier ennemi sera soumis par la force, il n'y aura plus de faveur pour celui-ci, il doit avoir exprimé son avis véritable dans son traité *Sur les Principes*, quand il dit que chaque puissance se soumettra « par le moyen de la Sagesse, c'est-à-dire par le Logos, et non par force et nécessité »²⁴.

Selon Origène, cette soumission volontaire à Christ et par lui est prévue tant pour les puissances hostiles que pour toute l'humanité. Il pense que la lenteur et la négligence des hommes retardent la réconciliation finale du monde avec Dieu²⁵. Finalement, cependant, lorsque toutes les créatures se seront soumises à Christ, alors lui se soumettra au Père. Ainsi,

¹⁶ Chez Pamphile, *Apologie pour Origène* 137, l. 1-26 (SC 464 ; PG 17, col. 597BC) ; Crouzel, « La "première" et la "seconde" résurrection » (n. 1.), p. 8, montre que cette interprétation de Ap 20,6 est exceptionnelle dans l'œuvre origénienne.

¹⁷ E. Schendel, *Herrschaft und Unterwerfung Christi. I. Korinther 15, 24-28 in Exegese und Theologie der Väter bis zum Ausgang des 4. Jahrhunderts*, Tübingen, 1971, p. 81-110 ; J. Rius-Camps, « La hipótesis origeniana sobre el fin último (*peri telous*). Intento de valoración », in U. Bianchi, H. Crouzel, *Arché e Telos. L'antropologia di Origene e di Gregorio di Nissa*, Milano, 1981, p. 58-117 ; Crouzel, « Quand le Fils... » (n. 1).

¹⁸ Irénée, *Contre les hérésies* V, 36, 2 (SC 153) ; Tertullien, *Contre Marcion* V, 9, 6 (CCSL 1).

¹⁹ *Princ* I, 6, 1-2, l. 20-46 (SC 252).

²⁰ *ComJn* I, 233-235 ; VI, 295-296 (SC 120, 157).

²¹ *ComRm* VI, 6, l. 24-39 (AGLB 33 ; PG 14, col. 1068AB) ; *ComJn* XX, 363-365 (SC 290).

²² *ComJn* XXXII, 29-32.39 (SC 385) ; *ComRm* V, 1, l. 562-567 ; V, 7, l. 74-78 (AGLB 33 ; PG 14, col. 1019BC ; 1036D).

²³ *Princ* III, 6, 5, l. 134-144 (SC 268).

²⁴ *HomJos* 16, 3 (SC 71) ; *Princ* I, 2, 10, l. 376-380 ; III, 5, 8, l. 214-221 (SC 252 ; 268).

²⁵ *ComRm* IX, 41, l. 87-103 (AGLB 34 ; PG 14, col. 1243BC).

en Christ toutes choses se soumettront à Dieu le Père, de sorte que Dieu sera tout en tous²⁶. C'est cela l'*apocatastase*, où la seule activité qui restera aux créatures sera de contempler Dieu²⁷. Origène dit qu'alors, « il n'y aura plus d'hommes, tous étant devenus dieux »²⁸. Dans son traité *Sur les Principes*, il laisse au lecteur le choix entre trois hypothèses sur la condition des hommes à ce moment-là : 1. ou bien ils n'auront plus de corps du tout ; 2. ou bien la substance du corps humain sera changée dans un état éthéré ; 3. ou bien la terre, les planètes et les étoiles fixes se dissoudront dans le néant, tandis que les saints demeureront dans une autre sphère du ciel²⁹ ; pour cette troisième possibilité, Origène ne précise pas quelle serait, dans cette sphère du ciel, la condition du corps humain. Dans ce texte, Origène ne révèle pas [p. 169] laquelle des trois hypothèses il préfère. Comme nous l'avons déjà annoncé, nous verrons qu'il suppose qu'à la fin, les corps humains auront une substance éthérée.

La conception origénienne de l'*apocatastase* a été fortement rejetée, durant sa vie comme dans les siècles ultérieurs. Donnons-en un exemple de son vivant : dans une *Lettre à ses amis à Alexandrie*, Origène se défend contre l'accusation selon laquelle il aurait dit que le diable devait être sauvé. Cet avis lui avait été imputé par le Valentinien Candide, et Démétrius, l'évêque d'Alexandrie, semble avoir donné foi à cette incrimination. Origène qualifie ce propos de médisance et affirme qu'il revient au Seigneur de réprimander ou non le diable³⁰. En réalité Origène supposait, bien sûr, que le diable était libre de se convertir ou non, parce qu'il avait, comme toutes les créatures, un libre arbitre.

Signalons qu'Origène interprète le scénario apocalyptique de ce passage paulinien comme un long processus – pour ne pas dire un processus interminable – adapté à la lenteur ou au progrès de chaque créature douée de raison.

1 Corinthiens 15, 29-34

Nous avons déjà vu une référence à 1 Co 15, 29b-30.32 dans notre examen de 1 Co 15, 12-23. Ajoutons une remarque d'Origène sur 1 Co 15, 33-34, où Paul dit : « Ne vous y trompez pas : les mauvaises compagnies corrompent les bonnes mœurs. Dessoûlez-vous pour de bon et ne péchez pas ! Car certains cultivent l'ignorance de Dieu, je le dis à votre honte. » Dans son *Commentaire sur l'Épître aux Romains*, Origène signale que, par ces paroles, l'apôtre avertit les chrétiens négligents qui veulent profiter de l'universalisme apparent du discours précédent, dans lequel Paul dit que « tous revivront dans le Christ » et : « ensuite la fin, quand il soumettra le règne à Dieu le Père » (1 Co 15, 22.24)³¹. Tandis que, ci-dessus, nous voyions qu'Origène répondait [p. 170] au souci du fidèle qui se demandait pourquoi souffrir pour la foi si tous revivront dans le Christ, ici, par contre, il met en garde les chrétiens lâches qui pensent que la résurrection future en Christ est quelque chose d'acquis, sans que la sanctification de la vie ne soit nécessaire.

1 Corinthiens 15, 35-49

Par la suite, Paul essaie d'expliquer quelle sera la nature des corps ressuscités. Origène, dans son interprétation de l'image de la semence de blé (1 Co 15, 37), ajoute les exemples de la

²⁶ *Princ* I, 7, 5, l. 192-198 ; III, 5, 6-7, l. 171-213 (SC 252, 268) ; *Prière* 25, 2-3 (GCS 3, p. 358, l. 17-21 ; p. 359, l. 1-15) ; *HomLy* 7, 2, l. 68-92 (SC 286) ; *HomPs* 36, 2, 1, l. 23-89 (SC 411) ; *ComCt* prol. 4, 20 (SC 375) ; *ComSerMt* 55 (GCS 38, p. 126, l. 8-29) ; *ComRm* VI, 5, l. 72-77 (AGLB 33 ; PG 14, col. 1065D).

²⁷ *ComJn* I, 91-92 ; *Princ* II, 3, 5, l. 196-210 ; III, 5, 7, l. 209-213 (en latin : *restitutio* ; SC 252 ; 268).

²⁸ *ComRm* V, 1 éd. J. Scherer, p. 128, l. 12-16 ; cf. la traduction de Rufin en *ComRm* III, 1, l. 155-156 : *sancti quique erunt sicut angeli dei* (AGLB 16 ; PG 14, col. 926A).

²⁹ *Princ* II, 3, 7 dans la traduction de Jérôme, *Ep* 124, 5 (éd. J. Labourt, VII, p. 101, l. 12-26 ; SC 253, p. 154) et dans la traduction de Rufin (SC 252) ; cf. *Princ* I, 6, 4 ; II, 3, 3 ; III, 6, 1-3 (SC 252, 268).

³⁰ Chez Jérôme, *Apologie contre Rufin* II, 18-19 (SC 303) et Rufin, *Sur la falsification des livres d'Origène* 7 (SC 464) ; voir H. Crouzel, « A Letter from Origen "To Friends in Alexandria" », in D. Neiman, M. Schatkin (dir.), *The Heritage of the Early Church*. Mélanges G.V. Florovsky, Rome, 1973, p. 135-150.

³¹ *ComRm* V, 1, l. 90-110 (AGLB 33 ; PG 14, col. 1006D-1007A).

semence humaine qui sera un homme et le résultat de la taille d'un figuier comme des arguments pour la résurrection des morts³². Se servant d'un concept stoïcien, il explique à plusieurs reprises que, dans les différentes semences, Dieu a mis un σπερματικὸς λόγος qui fait qu'elles deviennent, par exemple, un épi ou un arbre. Il suppose que, pareillement, l'homme aussi a reçu un σπερματικὸς λόγος qui fait que, dans la résurrection, un nouveau corps germera. Ce corps, cependant, ne sera pas charnel, mais « spirituel », selon 1 Co 15, 44. Origène interprète le qualificatif « spirituel » comme « éthéré » (*aethereum*), ce qu'il considère comme convenant au royaume des cieux³³.

Pour Origène, il est important que la résurrection soit corporelle et qu'elle ne concerne pas seulement l'âme. Car il considère comme absurde que le corps qui a souffert avec l'âme pour le Christ et qui a résisté à ses propres vices naturels et à ses passions, ne soit pas récompensé de cela, et que l'âme seule soit couronnée³⁴. Pour préciser sa compréhension de la résurrection, il ne se sert pas seulement du *logos spermatikos* du stoïcisme, mais aussi, entre autres, du concept de [p. 171] εἶδος dans son sens platonicien et aristotélicien de « forme » opposé à la matière, et du concept de οὐσία, « essence ». Il souligne que le corps matériel ne peut pas ressusciter, ne serait-ce que comme le corps humain change au jour le jour. Pourtant, l'identité humaine ne se trouve pas seulement dans l'âme, mais aussi dans l'εἶδος et l'οὐσία du corps, lesquels, dans la résurrection, seront rendus à l'âme. Selon Origène, donc, le corps ressuscité sera spirituel, ayant le même εἶδος et la même οὐσία que le corps terrestre, sans être matériel³⁵.

Origène interprète allégoriquement les chairs des bêtes, des oiseaux et des poissons, que Paul énumère en 1 Co 15, 39. Il conteste l'idée selon laquelle un pécheur serait destiné à recevoir un corps animal – comme certains adeptes de la métempsycose le supposaient³⁶ – et il explique que les pécheurs recevront des corps en proportion de leurs péchés, de sorte que leur condition sera comparable à celle des animaux privés de la parole. De même, il dit que ceux qui ressusciteront en gloire ne recevront pas le corps du soleil, de la lune ou d'une étoile, que Paul mentionne en 1 Co 15, 41 ; Origène explique qu'en ces termes l'apôtre parle de la gloire et de l'éclat futurs des justes et de leurs demeures bienheureuses³⁷.

Reprenant encore les termes de Paul, Origène affirme que les justes, bien que semés d'un corps psychique, dans la corruption, l'ignominie et la faiblesse, ressusciteront dans un corps spirituel, dans l'incorruptibilité, la gloire et la force (1 Co 15, 42-44)³⁸. Interrogativement, il met ce « corps psychique » en rapport avec la chute des âmes (ψυχάι) de leur état originel et céleste de νοῦς. Selon cette spéculation, Dieu a créé les corps terrestres pour les âmes déchues, de sorte que le [p. 172] corps terrestre peut être qualifié comme « corps psychique ». Dans la résurrection, par contre, le corps n'aura plus rien de psychique, car il sera

³² *Fragm1Co* 84, l. 33-45 ; 87 (éd. C. Jenkins) ; voir les corrections de la ponctuation proposées par C.H. Turner, in *Journal of Theological Studies* 10, 1909, p. 276.

³³ *Stromates*, chez Jérôme, *Contre Jean de Jérusalem* 26, l. 7-20 (CCSL 79A) (pour l'attribution de ce texte aux *Stromates*, cf. P. Nautin, *Origène, sa vie et son œuvre*, Paris, 1977, p. 296-300) ; *ComPs1*, chez Méthode, *Résurrection* I, 22, 5 ; 24,5 (GCS 27) ; cf. *Princ* I, 6, 4, l. 182-185 ; II, 10, 3, l. 102-114 (SC 252) ; *Fragm1Co* 84, l. 45-57 (éd. C. Jenkins) ; *CCelse* V, 18-19 ; VII, 32 (SC 147, 150).

³⁴ *Résurrection*, chez Pamphile, *Apologie pour Origène* 128 (SC 464 ; PG 17, col. 594AB).

³⁵ *ComPs1*, chez Méthode, *Résurrection* I, 22, 2 - 23, 2 (GCS 27) ; cf. *Princ* I praef. 5 (SC 252) ; *Résurrection*, chez Pamphile, *Apologie pour Origène* 130 (SC 464 ; PG 17, col. 594C-595C). Voir Crouzel, « Critiques » (n. 1), p. 688-692 ; Vitores, *Identidad* (n. 2), p. 88-89, 99-115 et Dorival, « Origène et la résurrection » (n. 2), p. 292-295.

³⁶ Voir par exemple, Platon, *Timée* 42C ; Plotin, *Ennéades* III, 4, 2 ; VI, 7, 6-7 ; Augustin, *Cité de Dieu* X, 29.

³⁷ *Résurrection*, chez Pamphile, *Apologie pour Origène* 134, l. 17-34 (SC 464 ; PG 17, col. 596C-597A) ; cf. *Princ* II, 10, 2-3 (SC 252) ; *HomJos* 10, 1 (SC 71) ; *ComMt* X, 3 (SC 162) ; *CCelse* IV, 30 (SC 136).

³⁸ *ComEs* XXVIII, chez Pamphile, *Apologie pour Origène* 137, l. 1-10 ; 139 (SC 464 ; PG 17, col. 597B ; 598BC).

retourné vers son état originel³⁹. Selon Origène, il peut s'écouler des siècles innombrables avant que le corps n'atteigne la condition extrêmement fine, pure et splendide qui est propre aux corps spirituels⁴⁰. Il semble pourtant hésiter à affirmer que la condition finale des corps spirituels sera incorporelle, car l'incorporalité appartient à Dieu seul⁴¹. Nous reviendrons à la question de l'incorporalité finale des créatures.

Origène exploite la distinction paulinienne entre le premier et le dernier Adam et entre le premier homme tiré de la terre et le deuxième homme venu du ciel (1 Co 15, 45-49) surtout par rapport à la vie de l'homme en ce monde. Il comprend que Paul parle d'Adam et de Christ⁴², et il applique ce passage, par exemple, à la conversion de l'homme à Christ, laquelle a pour conséquence que l'homme est conduit par l'Esprit et qu'il porte déjà « l'image du céleste » (1 Co 15, 49)⁴³. Quelquefois, cependant, Origène cite ce passage pour expliquer ce qu'il veut dire quand il affirme que, dans la résurrection, l'homme aura un corps spirituel⁴⁴.

1 Corinthiens 15, 50-55

Par la suite, Paul affirme que « la chair et le sang ne peuvent hériter du royaume de Dieu, ni la corruption hériter de l'incorruptibilité » (1 Co 15, 50). Pour Origène, cela veut dire que, dans la résurrection, nous nous débarrasserons de la qualité terrestre de notre corps, de sorte ^[p. 173] qu'il sera spirituel, tandis que l'εἶδος en sera préservé⁴⁵. Autrement dit, le corps terrestre sera changé en son οὐσία céleste⁴⁶.

D'après Origène, l'affirmation suivante : « nous ne mourrons pas tous, mais tous nous serons transformés » (1 Co 15, 51)⁴⁷, vise les chrétiens qui sont appelés « nous les vivants » en 1 Th 4, 15, en l'occurrence ceux dont le corps est mort à cause du péché, mais dont l'esprit vit à cause de la justice (Rm 8, 10) ; ils mènent donc une vie spirituelle et pour cette raison ils seront tout de suite transformés en incorruptibilité. Pareillement, Origène identifie « les morts » qui « ressusciteront incorruptibles » (1 Co 15, 52) avec « les morts en Christ » de 1 Th 4, 16. Il explique que ceux-ci sont les chrétiens qui ont péché et qui, malgré leur pénitence et l'expiation de leurs péchés, sont appelés « morts » ; ailleurs il dit que ce sont ceux qui continuent à pécher malgré leur foi en Christ. Parce que ce sont eux qui ont le plus besoin de la résurrection et qu'il veut qu'ils soient aussi sauvés, Dieu les transformera comme les « vivants »⁴⁸.

Bien que, dans les textes figurant dans la note 48, Origène cite les expressions pauliniennes de « moment », de « clin d'œil » et de « son de la trompette dernière » (1 Co 15, 52), il n'en donne pas une interprétation précise⁴⁹. Pour lui, il aurait été impensable qu'au moment final une trompette réelle sonne pour annoncer la résurrection générale. Pourtant, il retient l'idée d'un moment distinct lorsqu'il dit : « Quand le jour du jugement sera arrivé et, à

³⁹ *Princ* II, 8, 2-4, l. 78-190 (SC 252) ; voir Altermath, *Corps psychique* (n. 2), p. 110-116.

⁴⁰ *Princ* III, 6, 4-6, notamment l. 167-176 (SC 268).

⁴¹ *Princ* I, 6, 4, l. 179-182 ; II, 2, 2, l. 24-32 ; III, 6, 7-9, l. 222-283 ; IV, 3, 15, l. 492-496 (SC 252, 268).

⁴² *ComJn* I, 108 ; I, 225 (SC 120) ; *HomJos* 8,6 (SC 71).

⁴³ *FragmGn* 1, 26 (PG 12, col. 96AB) ; *HomGn* 9, 2 (SC 7^{bis}) ; *HomJr* 8, 2, l. 35-51 (SC 232) ; *ComRm* V, 1, l. 209-232 (AGLB 33 ; PG 14, col. 1010). Cf. Altermath, *Corps psychique* (n. 2), p. 116-119.

⁴⁴ *CCelse* V, 19, l. 8-23 (SC 147) ; *Princ* III, 6, 5, l. 153-163 (SC 268). Origène lit le subjonctif de l'aoriste φορέσωμεν, « portons » ; voir Hannah, *Text* (n. 10), p. 166-167, qui se réfère erronément à *CCelse* V, 20.

⁴⁵ *ComPsI*, chez Méthode, *Résurrection* I, 23, 2-3 (GCS 27) ; cf. *Princ* II, 10, 3 (SC 252) ; *CCelse* V, 19 (SC 147) ; *Stromates*, chez Jérôme, *Contre Jean de Jérusalem* 25, l. 10-26 (CCSL 79A).

⁴⁶ *Prière* 26, 6 (GCS 3, p. 363, l. 17-22).

⁴⁷ Origène lit : οὐ πάντες κοιμηθήσόμεθα πάντες δὲ ἀλλαγρόμεθα ; voir *CCelse* V, 17, l. 7-8 (SC 147) et Hannah, *Text* (n. 10), p. 168-169, qui se réfère erronément à *CCelse* V, 18.

⁴⁸ *ComTh* III, chez Jérôme, *Ep* 119, 9-10 (éd. J. Labourt, VI, p. 111-115) ; *ComJn* XX, 231-233 (SC 290) ; cf. *CCelse* II, 65 ; V, 17 (SC 132, 147).

⁴⁹ Pas non plus dans la suite, en *ComTh* III, chez Jérôme, *Ep* 119, 10 (éd. J. Labourt, VI, p. 116-117), où il parle de différentes trompettes.

la voix de l'archange (cf. 1 Th 4, 16) et au son de la trompette finale, la terre aura tremblé (cf. Hb 12, 26), alors les semences seront instantanément mises en mouvement et, en un rien de temps, elles feront germer les morts, mais ne pas leurs chairs, et elles ne les rétabliront pas non plus dans leurs formes antérieures »⁵⁰. Nous [p. 174] reviendrons à la difficulté de concilier, chez Origène, cette notion d'un moment précis et ses remarques sur le développement spirituel de chaque individu.

Paul continue en disant : « Il faut que ce [corps] corruptible revête l'incorruptibilité, et que ce [corps] mortel revête l'immortalité » (1 Co 15, 53). Selon Origène, cela exprime sous deux aspects que la matière corruptible et mortelle du corps sera revêtue d'une âme parfaite qui l'ornera et qui couvrera sa nature mortelle, de sorte que le corps sera spirituel et revêtu d'incorruptibilité et d'immortalité. Origène se rend compte de ce que la mention de cette âme parfaite revêtant le corps étonnera ses lecteurs ; il compare cette âme avec le Christ dont les saints doivent se revêtir (Rm 13, 14) et qui est la Sagesse, la Parole et la Justice de Dieu. Dès que, après une longue période, le corps en sera revêtu, il sera revêtu de l'incorruptibilité et l'immortalité⁵¹. Il semble que, pour l'idée de cette âme parfaite, Origène se soit inspiré du *Timée* de Platon⁵².

Cette interprétation de 1 Co 15, 53 se trouve dans le traité *Sur les Principes* ; cependant, elle est précisée dans le *Commentaire sur l'Évangile de Jean*, où Origène dit qu'il ne peut pas admettre que quelque chose de corporel se transforme en incorporel. Là, il souligne que la nature corruptible et immortelle *revêt* l'incorruptibilité et l'immortalité, et que cela n'implique pas qu'elle *se transforme* en incorruptibilité et en immortalité⁵³. De plus, il est remarquable qu'ailleurs Origène cite ce verset par rapport à la sanctification de la vie terrestre, qui a pour but la participation du chrétien à la résurrection eschatologique⁵⁴.

Paul poursuit en disant qu'après ce revêtement de l'incorruptibilité et de l'immortalité, « la mort a été engloutie dans la victoire » (1 Co 15, 54). Origène rapproche ce texte de la destruction finale de la mort, le dernier ennemi, dont Paul parle en 1 Co 15, 26⁵⁵. En 1 Co 15, 55, Origène lit : « Mort, où est ton aiguillon ? Hadès, où est ta victoire ? »⁵⁶. [p. 175] Il explique que les morts ayant quitté le corps terrestre et demeurant dans des corps plus fins et plus purs ne peuvent plus désormais être vaincus par la mort ni blessés par son aiguillon. Ainsi, leur nature matérielle disparaîtra-t-elle progressivement, la mort disparaîtra totalement, et Dieu sera tout en tous⁵⁷.

Selon la version rufinienne du traité *Sur les Principes*, Origène se demande si finalement les créatures raisonnables seront complètement incorporelles. Dans cette version, il répond par une objection ; il suppose que, au cas où les créatures raisonnables, grâce à leur libre arbitre, voudraient de nouveau déchoir de leur condition béate, Dieu devrait encore créer des corps pour elles⁵⁸. Il reste sous-entendu que cela n'est pas souhaitable. Cependant, bien que la possibilité d'une nouvelle chute soit une considération tout à fait origénienne⁵⁹, il est moins sûr qu'elle ait été, pour Origène, la raison décisive de rejeter l'incorporalité finale. Faut-il donc donner foi aux témoignages de Jérôme et de l'empereur Justinien selon lesquels

⁵⁰ *Stromates*, chez Jérôme, *Contre Jean de Jérusalem* 26, l. 20-24 (CCSL 79A).

⁵¹ *Princ* II, 3, 2, l. 31-99 (SC 252).

⁵² Ainsi le suggère Bostock, « Quality » (n. 2), p. 336-337, qui se réfère à *Timée* 34B ; 36E.

⁵³ *ComJn* XIII, 429-430 (SC 222).

⁵⁴ *Prière* 25, 3 (GCS 3, p. 359, l. 11-15) ; cf. *CCelse* VII, 32, l. 25-42 (SC 150).

⁵⁵ *CCelse* VI, 36, l. 1-8 (SC 147).

⁵⁶ *Prière* 25, 3 (GCS 3, p. 359, l. 10) ; cf. Hannah, *Text* (n. 10), p. 172-173.

⁵⁷ *Princ* II, 3, 3, l. 100-120 ; III, 6, 3, l. 66-87 (SC 252, 268).

⁵⁸ *Princ* II, 3, 3, l. 120-142 ; cf. III, 6, 3, l. 87-95 (SC 252, 268).

⁵⁹ Cf. R. Roukema, « "Die Liebe kommt nie zu Fall" (1 Kor 13, 8a) als Argument des Origenes gegen einen neuen Abfall der Seelen von Gott », in W.A. Bienert, U. Kühneweg (dir.), *Origeniana Septima*, Louvain, 1999, p. 15-23.

Origène a supposé que l'état final des créatures raisonnables serait incorporel⁶⁰? Il est vrai que même dans la version rufinienne Origène laisse aux lecteurs le choix de décider si la condition finale des créatures sera corporelle ou incorporelle⁶¹.

Rappelons le présupposé origénien selon lequel la fin est toujours semblable au commencement, ou bien que la fin sera restauration selon la condition initiale et que la consommation des choses sera rapportée au début⁶². La question qui se pose est donc de savoir si au début, d'après Origène, les natures raisonnables ont été créées incorporelles ou non. D'après un témoignage de Procope de Gaza (V^e-VI^e s.), Origène semble avoir supposé que les natures raisonnables [p. 176] ont reçu un corps lumineux dès le début⁶³. Cela implique qu'avant leur chute, les créatures avaient un corps fin correspondant au corps éthéré qui est destiné à la résurrection, comme il est relevé ci-dessus. Nous pouvons en déduire qu'Origène réserve l'incorporalité absolue à Dieu seul⁶⁴. Cette conclusion correspond à la remarque qui se trouve dans le *Commentaire sur l'Évangile de Jean*, où Origène dit ne pas pouvoir admettre que quelque chose de corporel se transforme en incorporel⁶⁵.

Par ailleurs, Origène se réfère à l'aiguillon émoussé de la mort (1 Co 15, 55) également par rapport à la prédication de Christ aux esprits emprisonnés dans l'Hadès (cf. 1 P 3, 19 ; 4, 6), grâce à laquelle ils ont pu entrer dans le ciel⁶⁶. De plus, il cite le même verset en l'interprétant comme exhortant les fidèles à mener une vie spirituelle, de sorte que le dernier ennemi, la mort, est détruit en eux et que Christ dit en eux : « Mort, où est ton aiguillon ? Hadès, où est ta victoire ? »⁶⁷. Nous voyons encore comment, pour Origène, la résurrection et la disparition de la mort ne sont pas seulement des événements eschatologiques, mais qu'elles doivent déjà commencer dans cette vie terrestre.

Il nous reste à préciser comment Origène peut parler d'un moment distinct de la résurrection, tandis qu'à plusieurs reprises il explique qu'il peut s'écouler une longue période avant que le corps ressuscité n'atteigne la condition finale de corps spirituel et qu'il ne revête l'incorruptibilité et l'immortalité⁶⁸. En fait, selon Origène, la montée et l'évolution spirituelle des âmes des chrétiens comme aussi la purification des âmes des pécheurs commencent tout de suite après la mort du corps⁶⁹. [p. 177]

Eugène de Faye et Hal Koch ont conclu que, pour Origène, il ne peut pas être question d'une résurrection concrète, car tout se passe dans une évolution lente et progressive, adaptée au libre arbitre des créatures douées de raison⁷⁰. Il nous semble que cette conclusion est trop radicale, car il est certain qu'Origène parle régulièrement de la résurrection comme d'un événement futur devant se produire à un moment précis. Il réfute explicitement l'avis de ceux qui le prennent pour l'un de ceux qui, tout en se disant chrétiens, refusent la doctrine des Ecri-

⁶⁰ Jérôme, *Ep* 124, 5 (éd. J. Labourt, VII, p. 100-101) ; Justinien, *Epître à Ménas* (éd. E. Schwartz, *Acta Conciliorum Oecumenicorum* III, Berlin, 1940, p. 211, l. 24-27) ; voir aussi SC 253, p. 144-146.

⁶¹ *Princ* III, 6, 9, l. 280-282 (SC 268).

⁶² *Princ* I, 6, 2, l. 46 ; III, 6, 3, l. 78-80 (SC 252 ; 268).

⁶³ Procope de Gaza, *ComGn* 3, 21 (PG 87, 1, col. 221AB).

⁶⁴ Voir notamment Couzel, « Véhicule » (n. 1), p. 231-233 ; « Mort et immortalité » (n. 1), p. 181-187 ; Hennessey, « Philosophical Issue » (n. 2), qui corrige Bostock, « Quality » (n. 2), p. 336-337 ; Edwards, « Origen no Gnostic » (n. 2).

⁶⁵ Voir n. 53.

⁶⁶ *Pascha* 47, l. 36 - 48, l. 10 (éd. O. Guérard, P. Nautin).

⁶⁷ *Prière* 25, 3 (GCS 3, p. 359, l. 8-10)

⁶⁸ Voir n. 25, 40, 50, 51, 57.

⁶⁹ Cf. R. Roukema, « Les anges attendant les âmes des défunts : une comparaison entre Origène et quelques gnostiques », in L. Perrone (dir.), *Origeniana Octava*, Louvain, 2003, p. 367-374.

⁷⁰ E. de Faye, *Origène, sa vie, son oeuvre, sa pensée* III, Paris, 1928, p. 249-268 ; H. Koch, *Pronoia und Paideusis. Studien über Origenes und sein Verhältnis zum Platonismus*, Berlin/Leipzig, 1932, p. 89-96.

tures sur la résurrection⁷¹. Il nous semble que la raison pour laquelle Origène a retenu la croyance en la résurrection des morts, c'est sa fidélité et sa loyauté envers l'Eglise. Car au fond, il était un homme de l'Eglise⁷². Par ailleurs, il nous semble évident que, pour ses explorations théologiques fortement marquées par le platonisme, Origène eût très bien pu se passer de la notion d'une résurrection concrète des morts. Il faut reconnaître effectivement que, dans son examen savant de la prédication apostolique de la foi chrétienne, il n'a pas vraiment réussi à intégrer de façon claire et convaincante la croyance en une résurrection générale des morts à la fin du temps. Il faut donc partiellement donner raison à Eugène de Faye et à Hal Koch, et reconnaître que cet aspect de l'approche origénienne de la résurrection a été occulté dans les études, pour le reste perspicaces, de Henri Crouzel.

En tant que chrétien de l'Eglise, Origène ne voulait nier ni le retour concret du Christ ni la résurrection générale des morts, mais au fond il a dû lui être très difficile de considérer que ces croyances concernaient des événements à attendre concrètement. Ce qui l'intéressait, c'était le progrès et la montée spirituels de chaque être humain individuel, dans sa vie terrestre comme après la mort du corps matériel, pour que, finalement, ils forment tous ensemble le corps du Christ⁷³. Il n'est donc pas étonnant que l'approche osée d'Origène ait suscité suspicion et rejet de la part de l'Eglise.

⁷¹ *CCelse* V, 22, l. 1-3 (SC 147).

⁷² J.W. Trigg, « Origen Man of the Church », in R.J. Daly (dir.), *Origeniana Quinta*, Louvain, 1992, p. 51-56.

⁷³ Voir les textes rassemblés par H.U. von Balthasar, *Origenes Geist und Feuer: ein Aufbau aus seinen Schriften*, Salzburg, 1956², § 877-892.